

# ASSOCIATION RETOUR DE MANIVELLES

## ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE

Le dimanche 17 avril 2011 à 10 heures se sont réunis au camping «Les Terrasses du Périgord », lieu-dit Le Pech d'Orance , 24200 PROISSANS, Mrs et Mmes

Danielle ANTOINE, Gilbert BERRIOT, Dany BIZOUARN, Guy BOUCHARD, Alain BRUEZ, Bernard CAILLAUD, Jean-Louis CANIVET et Maria PERREAU, Martial et Michèle CAUDROY, Philippe CICHON, Christian et Thérèse DOYEN, Michel FISCHER, Robert GOUX, François HAU et Claudine FASQUEL, Eric LOUIS, Jean-Louis MANSIET, Bernard MICHAUT, Madeleine MEYER, Daniel MORANGE, François OSTER, Philippe PARASOTE, Michel PATIN, Pierre PENARD, René SERPOLLET, Bernard TAILLEFER et Michel VERGUET.

Après avoir discuté et amendé les statuts proposés par Mr Martial CAUDROY, ils ont à l'unanimité

1) décidé de fonder ensemble une association régie par la loi de 1901 nommée «Retour de Manivelles» ayant pour objet

- de faciliter le retour des orgues de barbarie et instruments de musique mécanique dans tous les lieux qui s'y prêtent .

- de faciliter les échanges entre ses membres et de les aider à

- développer leur répertoire

- assurer eux-mêmes la fabrication, la mise au point et la maintenance de leurs instruments

2) adopté pour cette association les statuts tels qu'annexés au procès-verbal de la réunion

3) après avoir fait appel aux candidatures, désigné comme membres du Conseil d'Administration, conformément à l'article 9 des statuts, Mrs et Mmes

ANTOINE Danielle, retraitée, demeurant 52, rue de Mirecourt, 54530 FLAVIGNY-SUR-MOSELLE  
BERRIOT Gilbert, retraité, demeurant 28, rue Georges Bizet , 02200 BELLEU  
CAUDROY Martial, retraité, demeurant 48, rue du stade, 02200 VENIZEL  
HAU François, retraité, demeurant 21 bis, Allée Charles de Fitte, 31300 TOULOUSE  
PENARD Pierre , cadre supérieur, demeurant 5, rue Bigarré, 35000 RENNES

4) fixé le montant de la cotisation annuelle à 10 € par adhérent ( 15 € pour un couple)

## REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration nouvellement élu s'est immédiatement réuni et a choisi en son sein, conformément à l'article 9 des statuts, un bureau composé de

Mr PENARD Pierre , cadre supérieur, Président

Mr CAUDROY Martial, retraité, Secrétaire

Mr BERRIOT Gilbert, retraité, Trésorier

La séance a été levée par le Président à 12 h 00

Pour extrait conforme, à Rennes , le 7 mai 2011

Pierre PENARD , Président

Martial CAUDROY, secrétaire